



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE
INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

IOC/EC-XLVI/3 Prov.

Distribution restreinte

PARIS, le 24 juin 2013
Original anglais

Quarante-sixième session du Conseil exécutif
UNESCO, Paris, le 25 juin 2013

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. OUVERTURE DE LA SESSION

- 1 Le Président, M. Sang-Kyung Byun, a ouvert la 46^e session du Conseil exécutif à 10 h 20 en salle IV le mardi 25 juin 2013. Il a souhaité la bienvenue aux participants et brièvement présenté la documentation préparée pour la session du Conseil exécutif de la COI, laquelle était disponible sur le site Web de la Commission (<http://ioc-unesco.org/ec-46>). Il a informé le Conseil que, conformément à l'article 12 (2) du Règlement intérieur, il remplissait les fonctions de Comité directeur de la 27^e session de l'Assemblée.

2. ORGANISATION DE LA SESSION

2.1 ADOPTION DE L'ORDE DU JOUR

- 2 **Le Conseil exécutif a examiné** le projet d'ordre du jour provisoire de la présente session (document IOC/EC-XLVI/1 Prov.) et a adopté l'ordre du jour de sa 46^e session (Annexe I au présent rapport).

EC-XLVI, Déc., 2.1

Ordre du jour

Le Conseil exécutif adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document IOC/EC-XLVI/1 Prov.

2.2 DÉSIGNATION DU RAPPORTEUR

- 3 **Le Conseil exécutif a été invité à désigner** le Rapporteur de la présente session.
- 4 La République-Unie de Tanzanie, appuyée par l'Inde, a proposé que M. Terry Schaefer (États-Unis d'Amérique) remplisse les fonctions de rapporteur à la présente session. M. Schaefer a accepté cette invitation.

EC-XLVI, Déc., 2.2

Rapporteur

Le Conseil exécutif désigne M. Terry Schaefer (États-Unis d'Amérique) rapporteur de la présente session, pour aider le Président et la Secrétaire exécutive à élaborer le rapport de la session. M. Thomas Gross sera le rédacteur du rapport pour le Secrétariat.

3. DISPOSITIONS PRISES POUR LA 27^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE

3.1 CONSTITUTION DE COMITÉS STATUTAIRES

- 5 Le Président a rappelé au Conseil exécutif que, pour la constitution des trois comités statutaires de l'Assemblée (Comité des candidatures, Comité des résolutions et Comité financier), il peut présenter des propositions quant à leur composition mais que la décision finale relative à la composition, y compris à la présidence de chaque comité statutaire, incombe entièrement à l'Assemblée. Puis il a invité les États membres désireux de participer aux comités statutaires à le faire savoir en ayant à l'esprit la nécessité d'assurer un juste équilibre linguistique et géographique au sein de chaque comité.

EC-XLVI, Déc., 3.1

Comités créés pour la durée de la session

Conformément à l'article 12 (2) du Règlement intérieur, le Conseil exécutif, en sa qualité de Comité directeur de l'Assemblée, recommande à celle-ci les présidents et une première liste d'États membres ayant manifesté leur souhait de participer à chacun des comités suivants :

Comité financier : sous la présidence de Peter Haugan (Norvège), auquel les États membres ci-après ont déclaré vouloir participer : Allemagne, Canada, Chine, Mexique, Kenya, Portugal, République de Corée, Afrique du Sud, Brésil, Argentine, Australie, États-Unis d'Amérique, France, Grenade, Fédération de Russie, Inde, Thaïlande, Égypte, Koweït, Japon. Mme Ksenia Yvinec assurera le secrétariat du Comité financier.

Comité des résolutions : sous la présidence de Peter Dexter (Australie), auquel les États membres ci-après ont déclaré vouloir participer : Cameroun, Chili, Canada, Mexique, Norvège, République de Corée, Argentine, France, États-Unis d'Amérique, Espagne, Iran (République islamique d'), Japon, Inde, Fédération de Russie, Turquie, Thaïlande, Nigéria, Chine. M. Julian Barbière assurera le secrétariat du Comité des résolutions.

Comité des candidatures : sous la présidence de Javier Valladares, ancien Président de la COI, auquel les États membres ci-après ont déclaré vouloir participer : Brésil, Mexique, Japon, République de Corée, Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique, France, Chine, Allemagne. M. Thorkild Aarup assurera le secrétariat du Comité des candidatures.

3.2 EXAMEN DES DEMANDES D'INSCRIPTION DE QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

- 6 Le Président a informé le Conseil exécutif qu'au 26 avril 2013 (deux mois avant la date de l'ouverture de la 27^e session), le Secrétariat n'avait reçu aucune demande d'inscription d'un point supplémentaire, au titre des articles 8, 9 et 11.2 du Règlement intérieur relatifs à l'établissement de l'ordre du jour de l'Assemblée.

- 7 Le Portugal a adressé une demande au Président de la COI concernant l'inscription à l'ordre du jour du Conseil exécutif, en vue de son inscription à l'ordre du jour provisoire de la 27^e session

de l'Assemblée, d'un point sur l'avenir de la COI (voir la lettre jointe en annexe au présent rapport). Il a été décidé par consensus que l'Assemblée devait examiner le point proposé.

EC-XLVI, Déc., 3.2

Le Conseil exécutif,

Recommande à l'Assemblée, à sa 27^e session, de mettre en place pour la durée de la session un groupe de travail ouvert chargé d'examiner les questions soulevées par le Portugal concernant l'avenir de la COI puis d'en rendre compte à l'Assemblée.

3.3 GROUPES DE TRAVAIL CRÉÉS POUR LA DURÉE DE LA SESSION

EC-XLVI, Déc., 3.3

Groupes de travail créés pour la durée de la session

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné l'ordre du jour provisoire révisé de la 27^e session de l'Assemblée,

Soucieux d'assurer le bon déroulement de la session de l'Assemblée, et

Sans préjuger de toute décision de l'Assemblée et de son Président de créer un groupe de travail pour la durée de la session en tant que de besoin au moment de la discussion d'un point de l'ordre du jour,

Recommande à l'Assemblée de créer le(s) groupe(s) de travail ci-après au début de sa session en vertu du point 2.3 de l'ordre du jour :

Un groupe de travail sur le thème « Élaboration d'une nouvelle stratégie de développement des capacités » (point 5.5.1), pour la durée de la session, sous la présidence d'Adote Blivi (Togo), auquel les États membres ci-après ont déclaré vouloir participer : Cameroun, Égypte, Mexique, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Kenya, Malaisie, Nigéria, Portugal, Équateur, Brésil, États-Unis d'Amérique, Espagne, Australie, France, Fédération de Russie, Inde, Thaïlande, Royaume-Uni, Afrique du Sud, Canada, Norvège, Indonésie, Japon, Cuba, Chine, Pérou, Belgique, Chili. M. Mitrasen Bhikajee assurera le secrétariat du groupe.

Un groupe de travail sur « L'avenir de la COI » (point __), pour la durée de la session, sous la présidence de Javier Valladares, ancien Président de la COI, auquel les États membres ci-après ont déclaré vouloir participer : Allemagne, Canada, Mexique, Malaisie, République de Corée, Norvège, Chine, République-Unie de Tanzanie, Portugal, Bulgarie, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grenade, Inde, Turquie, Indonésie, Japon, Iran (République islamique d'), Thaïlande, Royaume-Uni, Afrique du Sud, Cuba, Togo. M. Bernardo Aliaga assurera le secrétariat du groupe.

3.4 CALENDRIER

EC-XLVI, Déc., 3.4

Calendrier de la 27^e session de l'Assemblée

Le Conseil exécutif,

Prenant en considération les observations formulées par le Bureau, le rapport en plénière des groupes de travail et des comités statutaires créés pour la session et la venue programmée des orateurs invités,

Accepte le calendrier provisoire de la 27^e session de l'Assemblée tel qu'il figure dans le document IOC/EC-XLV/1 Prov. Add. Rev., avec modifications.

4. DATE ET LIEU DE LA 47^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF ET PROPOSITION CONCERNANT LES DATE ET LIEU DE LA 28^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE

EC-XLVI, Déc., 4

Date et lieu des prochaines sessions du Conseil exécutif et de l'Assemblée

Le Conseil exécutif,

Rappelant la recommandation qu'il a adressée à l'Assemblée à sa 45^e session en 2012 (EC-XLV/Déc., 5.6) en vue de reconsidérer les dates de sa 47^e session, dont l'ouverture est provisoirement prévue pour le mardi 24 juin 2014, au Siège de l'UNESCO, à Paris,

Tenant compte à la fois du niveau de financement alloué à l'organisation des sessions des organes directeurs de la COI dans le prochain C/5 et du nouveau cycle de programmation de l'UNESCO,

Considérant l'expérience acquise à sa 45^e session, programmée sur trois jours (26-28 juin 2012) dans le cadre de mesures d'économies financières,

Recommande à l'Assemblée d'examiner minutieusement, lors de ses travaux, les points devant figurer à l'ordre du jour de la 47^e session du Conseil exécutif afin qu'il corresponde à une session d'une durée limitée à trois jours et demi ouvrables consécutifs ;

Recommande également à l'Assemblée de recenser les éventuels conflits de calendrier avec d'importantes réunions pendant la période proposée pour la 47^e session du Conseil exécutif, allant du 30 juin au 3 juillet 2014, pour trois jours et demi, au Siège de l'UNESCO à Paris, et pendant une période à déterminer en juin 2015 pour la 28^e session de l'Assemblée, qui sera précédée d'une réunion du Conseil exécutif d'une journée (48^e session).

- 8 Le Président a invité les États membres à proposer des thèmes pour les conférences à la mémoire de Roger Revelle pour la 47^e session du Conseil exécutif en 2014. Il a en outre demandé aux États membres de proposer des hommes et des femmes pour donner ces conférences.
- 9 Les États-Unis d'Amérique ont proposé M. Richard Feely pour donner une conférence sur la chimie et l'acidification des océans.
- 10 La Colombie a proposé Mme Sandra Bessudo pour donner une conférence sur l'aire marine protégée de Malpelo, un des sites marins du patrimoine mondial de l'UNESCO.

- 11 Le Président a rappelé l'intérêt que le Venezuela (République bolivarienne du) portait à la proposition d'une conférence sur les séries chronologiques de Cariaco.
- 12 Le Président a invité les États membres à proposer des thèmes pour les conférences de la COI à la mémoire d'Anton Bruun pour la 28^e session de l'Assemblée.
- 13 Le Canada a proposé M. Robie MacDonald pour donner une conférence sur la glace de mer.
- 14 Le Président a invité les États membres à proposer des thèmes pour les conférences de la COI à la mémoire de N.K. Panikkar pour la 28^e session de l'Assemblée.
- 15 Le Canada a proposé M. Eddy Carmack pour donner une conférence sur Canadian Ranger Ocean Watch.
- 16 Les États-Unis d'Amérique ont proposé comme sujet à envisager l'impact de la COI sur le renforcement des capacités concernant le système d'alerte aux tsunamis dans une région.
- 17 Les États-Unis d'Amérique ont proposé M. Scott Glenn (Université Rutgers) pour donner une conférence sur la mission Challenger Glider.
- 18 Le Portugal, prenant note de l'annonce de la commémoration du 50^e anniversaire de l'Expédition internationale de l'océan Indien, a suggéré que l'on envisage de donner une conférence sur l'Expédition, ses réalisations et les faits nouveaux.

5. CALENDRIER RÉVISÉ DE RECRUTEMENT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COI

- 19 Par la lettre circulaire 2474 de la COI datée du 25 février 2013, la Secrétaire exécutive a informé les États membres de la prorogation de son mandat de Sous-Directrice générale et Secrétaire exécutive de la COI jusqu'au 11 janvier 2015, ce qui implique d'élaborer un nouveau calendrier pour le processus de recrutement afin que les États membres disposent de suffisamment de temps pour évaluer les candidatures avant de se prononcer au cours d'une séance à huis clos de la 47^e session du Conseil exécutif en juin 2014, comme prévu dans la procédure (voir le document IOC/EC-XXXIX/2 Annexe 5).
- 20 Le Conseil exécutif a examiné le calendrier proposé pour le recrutement du Secrétaire exécutif de la COI. Certains États membres ont également demandé des éclaircissements concernant la procédure de recrutement et le Portugal a soumis un résumé de son intervention (voir annexe). La Secrétaire exécutive s'est engagée à communiquer avec les États membres et à les associer à la procédure le cas échéant. La décision et le calendrier joint en annexe ont été amendés et approuvés.

EC-XLVI, Déc., 5

Calendrier révisé de recrutement du Secrétaire exécutif de la COI

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le document IOC/EC-XXXIX/2 Annexe 5,

Rappelant la décision 3.2 V adoptée par le Conseil exécutif à sa 45^e session (EC-XLV/Déc., 3.2 V),

Approuve le calendrier amendé figurant dans l'annexe de la présente décision ;

Prie le Secrétariat, en étroite consultation avec les membres du Bureau :

- (i) de revoir et d'actualiser l'avis de vacance du poste de Secrétaire exécutif de la COI en ce qui concerne les fonctions y afférentes et le rang convenu d'ADG, commun au système des Nations Unies, agissant au service de la Commission ;
- (ii) d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la 47^e session du Conseil exécutif, et de préparer les documents nécessaires.

Annexe de la décision EC-XLVI, Déc., 5

15 novembre 2013	Annonce externe du poste vacant (60 jours)
31 janvier 2014	Date limite de candidature (à minuit, heure de Paris)
1 ^{er} février – 24 mars 2014	Présélection, en accord avec le document IOC/EC-XXXIX/2 Annexe 5 Sélection technique (par HRM/Secrétariat de la COI) Établissement d'une liste de candidats hautement qualifiés par un panel composé des membres du Bureau de la COI, ancien Président, Secrétaire exécutif ès qualité
24 mars 2014	Communication des dossiers à tous les États membres de la COI trois mois avant la 48 ^e session du Conseil exécutif en juin (<i>date provisoire</i>)
24 juin 2014 (<i>provisoire</i>)	Le Conseil exécutif à sa 47 ^e session se réunit à huis clos pour établir la liste définitive des candidatures qui doit être adressée à la Directrice générale
17 juin – 30 novembre 2014	La Directrice générale adopte une décision et nomme le Secrétaire exécutif après avoir consulté le Conseil exécutif de la Commission
12 janvier 2015	Le Secrétaire exécutif désigné prend ses fonctions à Paris

6. ADOPTION DU RAPPORT

EC-XLVI, Déc., 6

Rapport

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le projet de rapport de la session (IOC/EC-XLVI/3s Prov.) qui lui a été présenté en séance plénière à 17 heures le 25 juin 2013,

Adopte le rapport de sa 46^e session à titre de recommandations du Conseil exécutif à la 27^e session de l'Assemblée.

7. CLÔTURE DE LA SESSION

21 Le Président a prononcé la clôture de la 46^e session du Conseil exécutif le 25 juin 2013 à 18 h 05.

Annexe A

De : M. Mario Ruivo
Président du Comité portugais pour la COI

À : M. Sang-Kyung Byun
Président de la Commission océanographique intergouvernementale

Lisbonne, le 21/06/2013

Objet : Proposition d'inscription d'un point sur l'Avenir de la COI à l'ordre du jour provisoire de la 46^e session du Conseil exécutif de la COI

Monsieur le Président,

Comme vous le savez suite à certains de nos échanges de vues et aux positions exprimées par le Portugal lors des sessions des organes directeurs de la Commission, nous sommes vivement préoccupés par l'avenir de la COI qui, à notre avis, appelle d'urgence des mesures correctives.

Nous avons noté avec consternation que les directives et décisions à ce sujet n'ont pas abouti. Cela s'applique en particulier à la nécessité reconnue de clarifier la relation actuelle que la COI entretient avec l'UNESCO, qui affecte le travail et le statut particulier d'« organe doté d'une autonomie fonctionnelle » de la Commission.

Il en va de même du glissement progressif de la dénomination du Secrétaire exécutif de la COI (spécifiquement défini dans l'avis de vacance de poste de 2008, sous la rubrique *Mandat*, comme étant un poste de Sous-Directeur général du régime commun des Nations Unies) vers celles de Sous-Directeur général pour la COI-UNESCO et Sous-Directeur général de l'UNESCO.

L'usage inapproprié de ce double titre brouille les lignes de commandement, l'image, ainsi que les procédures de travail de la Commission et son rôle de « mécanisme spécialisé commun » au service de ses États membres et du système des Nations Unies.

Nous proposons donc que les organes directeurs de la Commission envisagent de réaliser une évaluation approfondie de la situation en vue de recenser des mesures consensuelles pour surmonter les difficultés actuelles.

En conséquence, nous proposons qu'un sous-point spécifique sur l'avenir de la COI soit ajouté sous le point 3.2 « Examen des demandes d'inscription de questions supplémentaires » de l'ordre du jour provisoire de la 46^e session du Conseil exécutif, en vue de son inscription ultérieure à l'ordre du jour provisoire de la 27^e session de l'Assemblée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Mario Ruivo, Président, Comité portugais pour la COI

c/o : Membres du Bureau de la COI
M. Adote Blim Blivi
M. Peter Haugan
M. Yutaka Michida

M. Atanas Palazov
GOOS Rio. Frederico A. Saraiva Nogueira
Secrétaire exécutive de la COI
Mme Wendy Watson-Wright

Annexe B

Point 5 – Calendrier révisé pour le recrutement du Secrétaire exécutif de la COI (anglais seulement)

**Item 5- Revised Schedule for the recruitment of the
IOC Executive Secretary**

1. The Executive Secretary was recruited during 2009, in order to start her functions beginning 2010. The post announcement was for the recruitment of the Executive Secretary of the IOC, under post SC-079.
2. The 45th Executive Council (2012) approved decision 3.2 (V), which includes the following points:
 - a) *The timeline of the process for the recruitment of the IOC Secretariat;*
 - b) *Noted the need to review and update the post announcement for the Executive Secretariat of IOC in what concerns its functions and the agreed post grade of ADG, common to the United Nation System, acting at the service of the Commission.*
 - c) *Agreed the suggested timeline and requested the Secretariat to include this as an agenda item for the 46th session of the Executive Council, and prepare the necessary documents.*
3. IOC Circular letter n° 2474, of 25/02/2013 (Invitation to the 27th Session of the IOC Assembly and 46th Session of the IOC Executive Council) states:

“Before concluding, I wish to inform you that the DG has decided to extend my appointment as Assistant Director General of UNESCO and Executive Secretary of IOC from November 2013 until 11 January 2015. As this decision has an impact on the recruitment process of the new IOC Executive Secretary, a new timeline for the process and complete documentation on the matter will be examined by the Executive Council at this session under item 5 of the provisional agenda”.
4. Document IOC/EC-XLVI/2/PROV (Annotated Provisional Agenda) - item 5- the information on the extension of the mandate of the present Executive Secretary recalls the information mentioned above, and includes a draft decision on this matter, which basically follows the content of the decision already approved by the 45th Executive Council.

Confronted with these informations, which in our assessment of the situation are contradictory with the guidelines provided by the decision adopted at the 45th session of the Executive Council, we would appreciate clarification on the decision making process that was followed and the rationale supporting it.